

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 13212
Numéro SIREN : 432 510 345
Nom ou dénomination : 123 INVESTMENT MANAGERS

Ce dépôt a été enregistré le 08/04/2019 sous le numéro de dépôt 22490



20190224902017

DATE DEPOT : 08/04/2019

N° DE DEPOT : 22490

N° GESTION : 2000B13212

N° SIREN : 432510345

DENOMINATION : 123 INVESTMENT MANAGERS

ADRESSE : 94 rue de la Victoire 75009 Paris

MILLESIME : 2017

123 INVESTMENT MANAGERS
Société Anonyme au capital de 534 706 Euros
Siège social : 94, rue de la Victoire – 75009 PARIS
RCS PARIS 432 510 345

Effet du tribunal
de Commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

09 AVR. 2019

Scs b. n. n.

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EN DATE DU 30 JUIN 2018**

EXTRAITS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire,

après avoir entendu lecture des rapports du Directoire et du Conseil de surveillance ainsi que du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

- approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 6 949 856 € ;
- approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports ;
- donne en conséquence aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire,

après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire,

décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice 2017 s'élevant à 6 949 856 € :

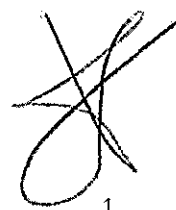
- A titre de dividende aux actionnaires : 3.208.236 €, soit 0,06 € par action
- Au titre du report à nouveau de l'exercice : 3.741.620 €

constate que les capitaux propres se trouvent par conséquent fixés à un montant de 12.254.551 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME



CERTIFIE CONFORME


1

SA 123 Investment Managers

94 rue de la Victoire
75009 PARIS

COMPTES ANNUELS au 31/12/2017



CERTIFIE CONFORME

**PREMIER
MONDE** AUDIT, EXPERTISE,
GESTION PRIVÉE

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de Lyon et Paris.

13 rue Saint Lazare
75009 PARIS

Tél. 01.43.12.36.40 Fax. 01.40.07.53.42
contact@premiermonde.fr
www.premiermonde.fr

Sommaire

1. Comptes annuels	1
Attestation d'Expert Comptable	2
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Annexe	7
<i>Synthèse de l'annexe</i>	9
<i>Règles et méthodes comptables</i>	11
<i>Faits caractéristiques</i>	14
<i>Notes sur le bilan</i>	15
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	26
<i>Autres informations</i>	29
<i>Tableau des cinq derniers exercices</i>	30
2. Détail des comptes	31
Bilan détaillé	32
Compte de résultat détaillé	39
Soldes intermédiaires de gestion	46
3. Liasse fiscale	53

POUVOIR

Je soussigné(e), *Marc Guillet*

Agissant en qualité de *Directeur général délégué* de la société 123 INVESTMENT MANAGERS, Société anonyme au capital de 534.706 euros, ayant son siège social 94, rue de la Victoire – 75009 Paris, immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro B 432 510 345


donne par les présentes pouvoir à :

La SCP TNDA
Par Maître Philippe MEYLAN
Avocat au Barreau de Paris
38 Avenue Hoche
75008 – PARIS

Pour effectuer tous actes et démarches requises pour satisfaire aux obligations d'enregistrement, de publicité, de dépôt et autres formalités concernant les décisions adoptées en Directoire, Conseil de surveillance et en Assemblée générale. A cet effet, certifier conformes les procès-verbaux et statuts mis à jour, signer tous formulaires et plus généralement faire le nécessaire.

Fait à Paris

Le *5 avril 2014*

Bon pour pouvoir


(*) Faire précéder la signature de la mention "Bon pour pouvoir"

123 INVESTMENT MANAGERS

Société Anonyme au capital de 534 706 Euros
Siège social : 94, rue de la Victoire – 75009 PARIS
RCS PARIS 432 510 345

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
EN DATE DU 14 JUIN 2018**

L'an deux mille dix-huit et le quatorze juin,
A onze heure trente, au siège social,

Sont présents et ont signé le registre de présence :

- Monsieur Olivier Goy ;
- Monsieur Paul de la Poix de Fréminville ;
- Monsieur Barthélémy Renaudin
- Monsieur Jean-Philippe Olivier

Le cabinet PricewaterhouseCoopers, Commissaire aux comptes, régulièrement convoquée est absente.

Le secrétariat de la séance est assuré par M. Jean-Philippe OLIVIER .

Monsieur Olivier Goy, Président du Conseil de surveillance, constate que les membres du Conseil de surveillance réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer.

Puis, le Président rappelle que le Conseil de surveillance est appelé à délibérer sur les questions suivantes :

- Examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 arrêtés par le Directoire, ainsi que du rapport de gestion ;
- Conventions réglementées ;
- Rapport sur le gouvernement d'entreprise
- Questions diverses.

EXAMEN DES COMPTES ET DU RAPPORT DE GESTION – RAPPORT A L'AGO

Le Conseil procède à l'examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et du rapport de gestion qui lui ont été communiqués par le Directoire.


CERTIFIE CONFOR

Il approuve également l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle et le texte des projets de résolutions qui lui sont soumis.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Le Président précise qu'aucune nouvelle convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

S'agissant des conventions antérieures, il rappelle celles qui sont toujours en cours :

- Il a été conclu une convention avec la société P2F, impliquant Monsieur Paul de Fréminville, vice-président du Conseil de surveillance, autorisée par décision du Conseil de surveillance en date du 25 juillet 2015, et approuvée par l'Assemblée générale du 10 juin 2016, en application de l'article L. 225-88 du Code de commerce. La convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles 123 Venture est amenée à demander à P2F des services de conseil et d'assistance dans le cadre de la réflexion concernant la stratégie de la société ; le choix et la réalisation de prises de participations, ainsi que leur gestion et leur supervision. Ces missions de conseil et d'assistance sont facturées sur une base forfaitaire de 10 000 euros par mois. La mise en relation donnant à lieu à des prises de participations ouvre par ailleurs droit au paiement de commissions de 10.000 euros par participation, plafonnées à 30.000 euros par an.
- Il existe une convention d'avance en trésorerie entre la Société et sa filiale, la société TROCADERO INVEST, conclue le 22 juin 2012, laquelle prévoit que la Société mette à disposition de sa filiale une avance d'un montant maximum de 10 000 000 €. Les avances consenties portent intérêt annuel au taux fixe de 0,5%. Cette convention a été consentie pour une période de 5 ans, soit jusqu'au 22 juin 2017, date à laquelle elle a été renouvelée. Au 31 décembre 2017, le montant consenti par la Société à TROCADERO INVEST est nul ; aucun intérêt n'a été comptabilisé pour l'exercice 2017.

Ces conventions sont connues du Commissaire aux comptes qui en a été régulièrement informé pour l'établissement de son rapport spécial.

CAUTIONS AVALS ET GARANTIES

Aucune caution ni garantie n'a été consentie pendant l'exercice.

RAPPORT A L'ASSEMBLEE

Le conseil de surveillance arrête son rapport sur le gouvernement d'entreprise, contenant ses observations sur le rapport du directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Après avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité approuve les termes du rapport qui, conformément à la loi, sera présenté à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelés à statuer sur les comptes de cet exercice.

* * *

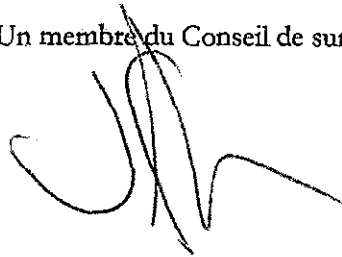
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures.

Il a été dressé procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un membre du Conseil de surveillance.

Le Président
Monsieur Olivier Goy

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by two vertical strokes.

Un membre du Conseil de surveillance

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized initial 'U' followed by several vertical and diagonal strokes.

123 INVESTMENT MANAGERS

Société Anonyme au capital de 534 706 Euros
Siège social : 94, rue de la Victoire – 75009 PARIS
RCS PARIS 432 510 345

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE EN DATE DU 29 JUIN 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous rappelons qu'en application de l'article L.225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'assemblée générale annuelle des actionnaires un rapport sur le gouvernement d'entreprise, incluant ses observations éventuelles sur les comptes annuels arrêtés par le Directoire, ainsi que sur le rapport de gestion soumis à l'assemblée.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats et fonctions.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par chacun des mandataires sociaux :

Liste des mandats sociaux de Marc Guittet	
Mandat	Sociétés
DG et membre du directoire	123INVESTMENT MANAGERS
Administrateur	123CLUB PME 2016, 123CLUB PME 2017
Président	123RENDEMENT AUDIOVISUEL, CHANOT HOTEL, CONGRES HOTEL, AQUI'PME, DEVELOPPEMENT RESIDENTIEL, FINAPROM, AQUI'PME 3, France PROMOTION, FINAPROM GI, SOFIPROM
Directeur Général Délégué - Administrateur	123VIAGER
Membre du Comité de surveillance	SEMILLON, CLOS SEQUOIA II
Président du Comité de Direction	CAROLINE DEVELOPPEMENT
Membre du Conseil de Surveillance	PME HOTELLERIE EST, PME HOTELLERIE OUEST, PME HOTELLERIE SUD, PME HOTELLERIE NORD, PME HOTELLERIE IDF, PME IMMO OUEST, PME IMMO SUD, PME IDF NORD, PME SENIOR IDF, PME SENIOR REGIONS, ATTITUDE DEVELOPPEMENT

Liste des mandats sociaux exercés par M. JP Gruhier au cours des 5 dernières années

Mandat	Sociétés
Membre du Conseil de surveillance	SYMBIOSE COSMETICS, JP GRUHIER
Administrateur	DIEAU - EDAFIM

Liste des mandats sociaux de Antonio Graca

Mandat	Sociétés
Membre du directoire	123INVESTMENT MANAGERS
Gérant	GAMBETTA
Administrateur	123CLUB PME 2016, 123CLUB PME 2017
Membre du Comité de surveillance	GRAND HOTEL DE LILLE, JARDINS D'ARCADIE, JARDINS D'ARCADIE RESIDENCES, SANDAYA, BACKIMMO, PHILOGERIS HEXAGONE, PHILOGERIS HEXAGONE II, NP EXPANSION SAS, NP EXPANSION RIVE GAUCHE, BRIDGE GESTION
Représentant de la masse des obligataires	HOTEL FITZ ROY, HOTEL 3 VALLEES, LYON PONT LAFAYETTE, SEHT,
Membre du comité de suivi	SIHM, SIHMB
Membre du conseil d'administration	SIRHA
Membre du conseil de surveillance	RESIDEAL SANTE, OKKO NANTES
Président du comité de surveillance	DROME HOTELLERIE, SOCIETE PKM, PHILOGERIS RESIDENCES, JARDINS DE MONTMARTRE, HOTEL GHM, PHILOGERIS REGIONS, HOTEL DUHESME,, PHILOGERIS EHPAD MA RESIDENCE, TRINITE PLAZA, DOUCE QUIETUDE, 3V HOTELS, RESIDENCE DE CHAMBERY, RESIDENCE MANON, RESIDENCE QUATRE SAISONS, RESIDENCE LES COLLINES DE LAS PEYRERES, RESIDENCE DU CHATEAU, RESIDENCE LES JARDINS BELLEVUE, RESIDENCE DE LA MONTAGNE
Président	FININVESTIMMO, FLOREA AGDE, 10 RAMPE SAS, 18 PLACE AU HUILES SAS, 64 REMPARTS

Liste des mandats sociaux exercés par M. Antonio Graca au cours des 5 dernières années

Mandat	Sociétés
Président du conseil d'administration	HOTEL DES BATIGNOLLES
Membre du conseil d'administration	SA DU SABLA
Président	CLOS SEQUOIA I, CLOS SEQUOIA II
Membre du conseil de surveillance	LE PAIN QUOTIDIEN CANNES, LE PAIN QUOTIDIEN PROVINCE, AM FROID,
Président du comité de surveillance	CLOSERIE DES TILLEULS, PALAVAS PLEIN AIR
Co gérant	NOUVELLES LES CAMELIAS

Gérant	FINANCIERE PARIS FRANCE
--------	-------------------------

Liste des mandats sociaux de Xavier Anthonioz	
Mandat	Sociétés
Directeur général	CAPUCINES CAPITAL PARTNERS
Président du directoire	123 INVESTMENT MANAGERS
Gérant	ASCO CAPITAL, ASCO IMMO, ATV IMMO
Administrateur	H8 COLLECTION
Président	123CLUB PME 2017-MANON, CLOS AQUITAINE, CLOS AQUITAINE 2017
Président du CA	123VIAGER
Président et membre du conseil de surveillance	LENDIX
Président du conseil d'administration - Directeur général	123CLUB PME 2016 123CLUB PME 2017
Membre du Comité de surveillance	48 CANEBIERE SERVICES

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE

Il n'existe aucune délégation en cours de validité au sens de l'article L 225-100 du Code de Commerce.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

La direction de la société est exercée par un Directoire, sous le contrôle d'un conseil de surveillance.

Le directoire composé de trois membres, est présidé par Monsieur Marc Guittet.

Le conseil de surveillance compte quatre membres, sous la présidence de Monsieur Olivier Goy.

Renouvellement de mandats

Aucun mandat ne vient à échéance.

Commissaires aux comptes

Les mandats des commissaires aux comptes ne sont pas à renouveler.

CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L.225-86 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE.

Vous allez prendre connaissance par ailleurs du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L. 225-86 du code de commerce.

Par ailleurs nous vous rappelons que :

- Il a été conclu une convention avec la société P2F, impliquant Monsieur Paul de Fréminville, vice-président du Conseil de surveillance, autorisée par décision du Conseil de surveillance en date du 25 juillet 2015, et approuvée par l'Assemblée générale du 10 juin 2016, en application de l'article L 225-88 du Code de commerce. La convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles 123 Venture est amenée à demander à P2F des services de conseil et d'assistance dans le cadre de la réflexion concernant la stratégie de la société ; le choix et la réalisation de prises de participations, ainsi que leur gestion et leur supervision. Ces missions de conseil et d'assistance sont facturées sur une base forfaitaire de 10 000 euros par mois. La mise en relation donnant à lieu à des prises de participations ouvre par ailleurs droit au paiement de commissions de 10.000 euros par participation, plafonnées à 30.000 euros par an.
- Il existe une convention d'avance en trésorerie entre la Société et sa filiale, la société TROCADERO INVEST, conclue le 22 juin 2012, laquelle prévoit que la Société mette à disposition de sa filiale une avance d'un montant maximum de 10 000 000 €. Les avances consenties portent intérêt annuel au taux fixe de 0,5%. Cette convention a été consentie pour une période de 5 ans, soit jusqu'au 22 juin 2017, avec la possibilité de la renouveler.

Au 31 décembre 2017, le montant consenti par la Société à TROCADERO INVEST est nul ; aucun intérêt n'a été comptabilisé.

COMPTES DE L'EXERCICE ET RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 font apparaître les principaux postes suivants :

- Total bilan : 42 288 638 euros
- Chiffre d'affaires: 44 049 387 euros
- Bénéfice de l'exercice : 6 949 856 euros

Au cours de cet exercice, l'activité sociale a été marquée par un renforcement des moyens humains de la société et une nouvelle croissance de ses encours sous gestion.

Nous n'avons aucune observation particulière à formuler, tant en ce qui concerne le rapport de gestion du Directoire que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Fait à Paris,
Le 14 juin 2018

Le Conseil de surveillance
Monsieur Olivier Goy

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Comptes annuels

**PREMIER
MONDE**

AUDIT, EXPERTISE,
GESTION PRIVÉE

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SA 123 Investment Managers relatifs à l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en EURO
Total bilan	38 230 836
Chiffre d'affaires	44 049 387
Résultat net comptable (Bénéfice)	6 949 856

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS
Le 15/05/2018

Franck ROSSI
Expert-Comptable

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	983 097	545 360	437 737	47 645
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				430 946
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				472 283
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 117 927	957 811	1 160 116	1 141 515
Immobilisations corporelles en cours				43 205
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	7 077 238	2 539 464	4 537 774	6 991 915
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	361 940		361 940	418 340
Prêts	879 773		879 773	
Autres immobilisations financières	494 508		494 508	488 700
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	11 914 482	4 042 635	7 871 848	10 034 548
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	5 599		5 599	36 721
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	24 382 723	15 167	24 367 556	15 610 199
Autres créances	2 114 247		2 114 247	1 964 320
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	2 700 160		2 700 160	3 000 160
Disponibilités	999 094		999 094	2 687 525
Charges constatées d'avance (3)	172 332		172 332	250 151
TOTAL ACTIF CIRCULANT	30 374 155	15 167	30 358 988	23 549 076
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	42 288 638	4 057 801	38 230 836	33 583 624
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	534 706	534 706
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	158 433	158 433
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	53 471	53 471
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	7 766 323	2 345 010
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	6 949 855	8 629 549
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15 462 787	11 721 168
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	46 539	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	46 539	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	15 257	1 004
Emprunts et dettes financières diverses (3)	955 030	26 850
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		14 250
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 150 399	11 286 669
Dettes fiscales et sociales	3 885 071	3 136 927
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		43 205
Autres dettes	1 853 062	6 046 584
Produits constatés d'avance (1)	862 692	1 306 967
TOTAL DETTES	22 721 511	21 862 455
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	38 230 836	33 583 624

(1) Dont à plus d'un an (a)	23 950	26 850
(1) Dont à moins d'un an (a)	22 697 561	21 821 355
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	15 257	1 004
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

123 INVESTMENT MANAGERS

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

**(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2017)**



CERTIFIÉ CONFORME



Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017)

Aux Actionnaires
123 INVESTMENT MANAGERS
94, Rue de la Victoire
75009 PARIS

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que sur les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-86 du code de commerce.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 872 006 483. Siret 872 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

123 INVESTMENT MANAGERS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017) - Page 2

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

a) dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention de prestations de services et d'apporteur d'affaires avec P2F :

Personne concernée : Monsieur Paul de Fréminville, vice-président du Conseil de surveillance de votre société et président de P2F.

Cette convention signée en août 2015, avec prise d'effet au 1^{er} septembre 2015 pour une durée de 3 années expirant le 31 août 2018, a été autorisée préalablement par décision du Conseil de surveillance du 25 juillet 2015 et par l'assemblée générale du 10 juin 2016.

La convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles 123 Investment Managers est amenée à demander à P2F des services de conseil et de mise en relation. Elle prévoit notamment les missions suivantes confiées à P2F : assistance dans le cadre de la gestion et de la supervision de lignes de participation, des relations commerciales et contractuelles entre 123 Investment Managers et les dirigeants et autres actionnaires des lignes de participation et de la participation à toute réflexion concernant la stratégie de la société et mise en relation et organisation de contacts entre 123 Investment Managers et des cibles d'investissement potentielles et de manière générale l'assistance dans le cadre du développement de l'activité d'investissement d'123 Investment Managers. Ces missions de conseil et d'assistance sont facturées sur une base forfaitaire de 10.000 euros par mois. La mise en relation donnant lieu à des prises de participations ouvre par ailleurs droit au paiement de commissions de 10.000 euros HT par participation, plafonnées à 30.000 euros HT par an.

Au 31 décembre 2017, le montant de la charge s'élève à 60.000 euros HT et le montant réglé est de 72.000 euros TTC.

b) sans exécution au cours de l'exercice écoulé

Par ailleurs, nous avons été informés de la poursuite des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

Une convention d'avance en trésorerie a été conclue en date du 22 juin 2012 entre 123 Investment Managers et Trocadéro Invest, société détenue à 100% par 123 Investment Managers. Cette convention prévoit qu'123 Investment Managers s'engage à mettre à disposition de Trocadéro Invest une avance d'un montant maximum de 10.000.000€. Les avances consenties porteront intérêt annuel au taux fixe de 0,5%. Cette convention est consentie pour une période de 5 ans soit jusqu'au 22 juin 2017, avec possibilité de renouvellement.

123 INVESTMENT MANAGERS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

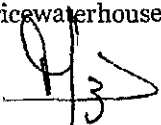
(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017) - Page 3

Sur l'exercice 2017, aucun tirage n'a eu lieu et la convention a pris fin conformément à la durée définie par le contrat, aucun renouvellement n'ayant été décidé.

En application de la loi, nous vous signalons par ailleurs qu'en raison de la réception tardive de certains documents, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais légaux.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 27 juin 2018

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Benjamin Moise

123 INVESTMENT MANAGERS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2017)



CERTIFIÉ CONFORME



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

Aux Actionnaires
123 INVESTMENT MANAGERS
94, Rue de la Victoire
75009 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 123 INVESTMENT MANAGERS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises [par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

123 INVESTMENT MANAGERS

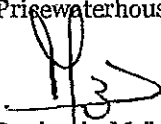
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017 - Page 4

En application de la loi, nous vous signalons par ailleurs qu'en raison de la réception tardive de certains documents, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais légaux.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 27 juin 2018

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit


Benjamin Moïse

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	983 097	545 360	437 737	47 645
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				430 946
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				472 283
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 117 927	957 811	1 160 116	1 141 515
Immobilisations corporelles en cours				43 205
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	7 077 238	2 539 464	4 537 774	6 991 915
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	361 940		361 940	418 340
Prêts	879 773		879 773	
Autres immobilisations financières	494 508		494 508	488 700
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	11 914 482	4 042 635	7 871 848	10 034 548
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	5 599		5 599	36 721
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	24 382 723	15 167	24 367 556	15 610 199
Autres créances	2 114 247		2 114 247	1 964 320
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	2 700 160		2 700 160	3 000 160
Disponibilités	999 094		999 094	2 687 525
Charges constatées d'avance (3)	172 332		172 332	250 151
TOTAL ACTIF CIRCULANT	30 374 155	15 167	30 358 988	23 549 076
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	42 288 638	4 057 801	38 230 836	33 583 624

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	534 706	534 706
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	158 433	158 433
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	53 471	53 471
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	7 766 323	2 345 010
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	6 949 855	8 629 549
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15 462 787	11 721 168
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	46 539	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	46 539	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	15 257	1 004
Emprunts et dettes financières diverses (3)	955 030	26 850
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		14 250
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 150 399	11 286 669
Dettes fiscales et sociales	3 885 071	3 136 927
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		43 205
Autres dettes	1 853 062	6 046 584
Produits constatés d'avance (1)	862 692	1 306 967
TOTAL DETTES	22 721 511	21 862 455
Écarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	38 230 836	33 583 624
(1) Dont à plus d'un an (a)	23 950	26 850
(1) Dont à moins d'un an (a)	22 697 561	21 821 355
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	15 257	1 004
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	44 049 387		44 049 387	41 329 313
Chiffre d'affaires net	44 049 387		44 049 387	41 329 313
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			94	
Autres produits			19	132 061
Total produits d'exploitation (I)			44 049 500	41 461 374
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			22 607 316	19 525 124
Impôts, taxes et versements assimilés			806 266	845 844
Salaires et traitements			4 663 446	4 443 033
Charges sociales			2 858 233	2 921 548
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			613 828	472 913
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			15	34
Total charges d'exploitation (II)			31 549 104	28 208 498
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			12 500 396	13 252 878
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			1 673	684
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			1 776	3 584
Autres intérêts et produits assimilés (3)			97 849	97 781
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			38 243	
Différences positives de change			147	81
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				103
Total produits financiers (V)			139 689	102 232
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			2 534 464	43 243
Intérêts et charges assimilées (4)			18 829	40 842
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			2 553 293	84 085
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-2 413 604	18 147
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			10 086 792	13 271 025

Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	103 393	145 618
Sur opérations en capital	518 144	55 140
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	621 537	200 759
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	4 276	
Sur opérations en capital	319 111	320 918
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	46 539	
Total charges exceptionnelles (VIII)	369 925	320 918
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	251 612	-120 159
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	3 388 548	4 521 317
Total des produits (I+III+V+VII)	44 810 726	41 764 365
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	37 860 870	33 134 816
BENEFICE OU PERTE	6 949 856	8 629 549
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		
	3 357	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA 123 Investment Managers

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 36 230 836 EURO

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 6 949 855 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations financières

Les frais d'acquisition des titres ont été comptabilisés directement en charges.

Autres participations et autres titres immobilisés

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées par leur valeur nominale.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,25 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %

Règles et méthodes comptables

- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TV 88-90)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 52 438 EURO. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

En 2017, la société a acquis les titres de :

- 123CLUB PME 2017
- SCI NMC IMMOBILIER.

Et, elle a procédé à la cession des titres de :

- FCPR MONT MCKINLEY
- FCPR 123 CORPORATE 2018
- 123REND PME 2008

Au 31 décembre 2017, le résultat fiscal au niveau du groupe s'élève à 9 932 569€

Liste des sociétés membres du groupe au 31/12/2017 :

- CAPUCINES CAPITAL PARTNERS
- 123INVESTMENT MANAGER

Répartition de l'IS assis sur le résultat d'ensemble du groupe :

- CAPUCINES CAPITAL PARTNERS : 0€
- 123INVESTMENT MANAGER : 3 388 548€

Suite à l'intégration fiscale, le groupe payera un impôt de 3 284 197€.

L'économie d'IS réalisée grâce à l'intégration fiscale s'élève à 104 351€ répartie de la manière suivante :

- CAPUCINES CAPITAL PARTNERS : 104 351 €
- 123INVESTMENT MANAGER : 0€

Autres éléments significatifs

NEANT

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	837 853	576 190	430 946	983 097
Immobilisations incorporelles	837 853	576 190	430 946	983 097
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	2 396 351		2 396 351	
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	1 503 337	146 453		1 649 790
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	384 721	83 417		468 137
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	43 205		43 205	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 327 613	229 869	2 439 556	2 117 927
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 035 158	42 100	20	7 077 238
- Autres titres immobilisés	418 340		56 400	361 940
- Prêts et autres immobilisations financières	488 700	885 581		1 374 281
Immobilisations financières	7 942 198	927 680	56 420	8 813 459
ACTIF IMMOBILISE	13 107 664	1 733 739	2 926 921	11 914 482

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	576 190	229 869	47 907	853 966
Apports				
Créations				
Réévaluations			879 773	879 773
Augmentations de l'exercice	576 190	229 869	927 680	1 733 739
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	430 946	2 439 556	56 420	2 926 921
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	430 946	2 439 556	56 420	2 926 921

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-EURO

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL										
SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales										
(détenues à + 50 %)										
SASU 123 HOTELLERIE IDF	5	-6	100,00	5	5					-5
SAS 123 RESEST 2015	5	-5	100,00	5	5					5
SAS 123 PLEIN OUEST 2015	5	-5	100,00	5	5					-5
SAS 123 RESOUEST 2015	5	-5	100,00	5	5					-4
SAS 123 IMMO IDF NORD	5	-15	100,00	5	5					-6
SAS TROCADERO INVEST	4 100	4 255	100,00	4 100	4 100					69
SAS 123 SENIOR IDF	5	-12	100,00	5	5					-6
SAS 123 DETAILIDFO 2015	5	-5	100,00	5	5					-5
SAS 123 IMMO SUD	5	-6	100,00	5	5					-5
SAS 123 ECOSUD 2015	5	-5	100,00	5	5					-5
SAS 123 EDUCPARIS 2015	5	-5	100,00	5	5					-5
SAS 123 HOTELLERIE NORD	5	-10	100,00	5	5					-5
SAS 123 SENIOR REGIONS	5	-12	100,00	5	5					-6
SAS 123 IMMO OUEST	5	-11	100,00	5	5					-5
SAS 123 LOGOUEST 2015	5	-5	100,00	5	5					-4
SNC JOLIMONT 3	2	2	99,00	2	2					
SAS 123 PREM NORD EST 201	5	-5	100,00	5	5					-5
SAS 123 ECONORD EST 2015	5	-5	100,00	5	5					-4
SAS 123 TERTIAIRE 2015	5	-5	100,00	5	5					-4
SAS 123 ECOOUEST 2015	5	-5	100,00	5	5					-5
SAS 123 LOGEST 2015	5	-5	100,00	5	5					-4
SASU 123 HOTELLERIE EST	5	-21	100,00	5	5					-15
SAS 123 DETAILPARIS 2015	5	-5	100,00	5	5					-5
SAS 123 PREMOUEST 2015	5	-5	100,00	5	5					-4
SAS 123 HOTELLERIE SUD	5	-11	100,00	5	5					-6
SASU 123 HOTELLERIE OUES	5	-11	100,00	5	5					-6
SAS 123 PLEIN EST 2015	5	-5	100,00	5	5					-6
SAS 123 PREMSUD 2015	5	-5	100,00	5	5					-5

- Participations

(détenues entre 10 et 50%)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBALS
SUR LES AUTRES TITRES

- Autres filiales françaises

Notes sur le bilan

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangère										

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Eléments amortis selon mode linéaire	186 097	427 731	613 828
Dotations de l'exercice	186 097	427 731	613 828
Ventilation des diminutions			
Eléments cédés		2 140 531	2 140 531
Diminutions de l'exercice		2 140 531	2 140 531

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 28 043 583 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	879 773		879 773
Autres	494 508		494 508
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	2 114 247	2 114 247	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	172 332	172 332	
Total	28 043 583	26 669 302	1 374 281
Prêts accordés en cours d'exercice	879 773		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Au passif du bilan, le montant des créances clients créditeurs est de 1 731 889 Euros, conduisant ainsi à un montant net des créances clients et comptes rattachés de 22 635 667 Euros.

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR EXT	1 813 185
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	35 965
SURCOMM PRODUITS A RECEVOIR	68 021
INTERET COURUS CAT	488 984
Total	2 406 155

Dépréciation des actifs

Dépréciation des Immobilisations.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué ; la valeur nette comptable de l'actif immobilisé

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 534 706,00 EURO décomposé en 53 470 600 titres d'une valeur nominale de 0,01 EURO.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
CAPUCINES CAPITAL PARTNERS 75009 PARIS	100,00	53 470 594,00
COMPAGNIE FINANCIERE DE LA CONCHE 75006 PARIS		1,00
ASCO CAPITAL ATTENTE 74380 CRANVES SALES		1,00
ARCEE INVESTISSEMENTS 06570 SAINT PAUL DE VENCE		1,00
MONTE ROSA PARTICIPATIONS 74240 GAILLARD		1,00
P2F 75015 PARIS		1,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
DOLLA Estelle 75018 PARIS		1,00

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/05/2017.

Montant

Report à Nouveau de l'exercice précédent	2 345 010
Résultat de l'exercice précédent	8 629 549
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	10 974 559

Affectations aux réserves	
Distributions	3 208 236
Autres répartitions	
Report à Nouveau	7 766 323
Total des affectations	10 974 559

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2017
Capital	534 706				534 706
Primes d'émission	158 433				158 433
Réserve légale	53 471				53 471
Report à Nouveau	2 345 010	7 766 323	7 766 323	2 345 010	7 766 323
Résultat de l'exercice	8 629 549	-8 629 549	6 949 855	8 629 549	6 949 855
Dividendes		3 208 236			
Total Capitaux Propres	11 721 168	2 345 010	14 716 177	10 974 559	15 462 787

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour risques				46 539
Provisions pour charges		46 538		
Provisions pour dépréciation	58 410	2 534 464	38 243	2 554 631
Total	58 410	2 581 002	38 243	2 601 170
Financières		2 534 464	38 243	
Exceptionnelles		46 539		

Compte tenu de la valeur recouvrable des titres immobilisés, des dépréciations ont été passées pour 2 534 464 Euros réparties comme suit :

- Dotations au dépréciation des Titres SNC JOLIMONT : 1 829 848 Euros
- Dotations au dépréciation des Titres 123Holding ISF 2005 : 36 000 Euros
- Dotations au dépréciation des Titres NMC IMMO et du C/C NMC IMMO : 4 999.99 Euros et 663 616 Euros

Dettes

Etat de dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 22 721 511 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Notes sur le bilan

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	15 257	15 257		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	23 950			23 950
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 150 399	15 150 399		
Dettes fiscales et sociales	3 885 071	3 885 071		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 784 142	2 784 142		
Produits constatés d'avance	862 692	862 692		
Total	22 721 511	22 697 561		23 950

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 2 900

(**) Dont envers les associés 931 080

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS NON PARVENUS	12 302 845
CONGES PAYES	177 891
INTERESSEMENT A PAYER	544 285
PRIMES	527 000
CHG SOCIALES CHARGES A PAYER	513 896
ETAT CHARGES A PAYER	106 953
Total	14 172 871

Les fournisseurs non parvenus sont composés de :

- Retrocessions : 9 576 891.70€
- coûts des actions gratuites: 467314.75€
- Les honoraires liés aux fonds: 318 889.36€

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	172 332		
Total	172 332		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	862 692		
Total	862 692		

Les produits constatés d'avance sont liés à:

- l'activité de gestion: 862 692 €

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2017
PRESTATIONS DE SERVICE	
TOTAL	44 049 387

Répartition par marché géographique

	31/12/2017
FRANCE	
EXPORTATIONS	
TOTAL	44 049 387

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
 Honoraire de certification des comptes : 24 016 EURO TTC
 Honoraire des autres services : 0 EURO

Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	31/12/2017	31/12/2016
Produits financiers de participation	1 673	684
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 776	3 584
Autres intérêts et produits assimilés	97 849	97 781
Reprises sur provisions et transferts de charge	38 243	
Différences positives de change	147	81
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		103
Total des produits financiers	139 689	102 232
Dotations financières aux amortissements et provisions	2 534 464	43 243
Intérêts et charges assimilées	18 829	40 842
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	2 553 293	84 085
Résultat financier	-2 413 604	18 147

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	839	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	83	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	312 240	
Autres charges	6 871	
Provisions pour risques et charges	46 539	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		103 393
Produits des cessions d'éléments d'actif		498 968
Autres produits		19 176
TOTAL	366 570	621 537

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	10 034 354	3 336 110	6 698 244
+ Résultat exceptionnel	251 612		251 612
- Participations des salariés			
Résultat comptable	10 285 966	3 336 110	6 949 856

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)

(**) Majoré du montant du CICE

(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2014, la société SA 123 Investment Managers est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS CAPUCINES CAPITAL PARTNERS, 94 rue de la Victoire 75009 PARIS.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Pour chacun des exercices sociaux au cours desquels, les résultats de la Filiale sont pris en compte pour le calcul du résultat d'ensemble du groupe intégré, la Filiale verse à la société Mère, à titre de participation au paiement de l'IS et la contribution sociale dus à raison des résultats réalisés par le Groupe intégré au titre de chaque exercice, un montant d'impôt correspondant à l'IS et à la contribution sociale que la Filiale aurait dû verser au trésor public pour l'exercice considéré si elle n'avait pas été membre du Groupe intégré.

En l'absence d'intégration fiscale, l'impôt qu'aurait supporté la société se monte à 3 388 548 Euros contre un impôt comptabilisé de 3 284 197 Euros.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charges de l'exercice : 3 388 548 EURO

Conséquences fiscales en cas de sortie du groupe

Lors de la sortie de la Filiale du Groupe Intégré et après considération de la situation fiscale de la Filiale, des perspectives d'évolution de cette situation notamment au regard d'éventuel projets de réorganisation des activités de la filiale, comme de la nature de l'évènement motivant la sortie de la Filiale, la société Mère pourra octroyer à la Filiale une compensation au titre des conséquences en matière fiscale, de la perte par la filiale, du fait de son appartenance au Groupe Intégré, de certaines prérogatives fiscales.

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Effectif

Effectif moyen du personnel : 52 personnes.

	Personnel salaré	Personnel mis à disposition
Cadres	46	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	6	
Ouvriers		
Total	52	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 41 230 EURO

Tranche	Effectif	Indemnité à verser	Valeur probable	Valeur actuelle probable	Dettes actuarielle
De 20 à 29 ans	11	89915	56999	26282	1075
De 30 à 34 ans	19	245819	171674	85635	7056
De 35 à 39 ans	11	272559	216641	125192	22207
De 40 à 44 ans	2	42 449	40686	26659	7253
De 50 à 54 ans	3	16721	15778	12115	3639

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.